

République Française
Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ville de Craintilleux



L'An Deux Mille Vingt Trois, le 14 décembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 décembre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 1
Votants : 14

Présents :

Délibération n° 57

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents : Christiane ROCHEDIX

OBJET :

Secrétaire de séance : Hubert REBOURG

Demande de subvention : POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pompes à chaleur
individuelles à l'école**

Mandants
Christiane ROCHEDIX

Mandataires
Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 8 décembre 2023, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Acte 042-214200750-20231214-2023-57-DE
Numéro 2023-57
Date de décision 14/12/2023
Nature DE
Objet demande subvention Pompes à chaleur
individuelles à l'école
Classification 7.5 - Subventions

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire et tout autre organisme qu'il jugera nécessaire pour le projet suivant :

POMPES A CHALEUR INDIVIDUELLES A L'ECOLE

Montant des travaux :

- **Matériaux et installation : 36 415,92 € HT**
- **Alimentation groupe extérieur : 3 917,10 € HT**

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

A l'unanimité

- *d'autoriser le Maire à solliciter les subventions comme exposé ci-dessus,*
- *de charger le Maire de toutes les formalités.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS